



MAIRIE DE NUITS-SAINT-GEORGES

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE
N° 17/2025**OBJET : TRAVAUX DE TERRASSEMENT SUR RÉSEAU ÉLECTRIQUE POUR RACCORDEMENT BT ET INSTALLATION D'UN POSTE RUE D'HITCHIN**

Le Maire de la Commune de NUITS-SAINT-GEORGES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales en ses articles L.2212/1 et suivants sur les pouvoirs de Police du Maire ;

Vu le Code de la Route ;

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière ;

Vu l'instruction ministérielle sur la signalisation routière approuvée par arrêté du 7 juin 1977 ;

Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, en raison de travaux de terrassement sur le réseau d'électricité, il convient de réglementer la circulation sur la rue d'Hitchin.

ARRÊTE

Article 1 – A compter du 03 février 2025 et pour une durée de 21 jours, la circulation se fera avec un alternat par feux tricolores aux abords du chantier rue d'Hitchin.

Article 2 – La mise en place et la maintenance de la signalisation réglementaire seront assurées par les soins de l'Entreprise « SOBECA » chargée des travaux.

Article 3 – Madame le Directeur Général des Services de la ville de Nuits-Saint-Georges, Messieurs le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, le Chef de la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nuits-Saint-Georges, le 09 janvier 2025.

Le Maire,

Alain CARTRON

